



L'ADMINISTRATION COMMUNALE DE MOLENBEEK-SAINT-JEAN RECRUTE !

1 électricien.ne (H/F/X) Niv. D

Département Aménagement du Territoire – Service Atelier

L'administration communale de Molenbeek-Saint-Jean en bref

Commune de 100 000 habitants située au cœur de la Région Bruxelles-Capitale, Molenbeek-Saint-Jean, commune dynamique et multiculturelle, relève de nombreux défis au quotidien, lesquels amènent chaque jour ses équipes à agir, créer et innover au service de ses citoyens.

Que ce soit pour l'accueil et les soins à la petite enfance, de la propreté publique, de la culture, de l'urbanisme, de l'égalité des chances ou encore des sports, de la voirie ou de la prévention, nous recherchons toujours et régulièrement des collaborateurs compétents et motivés.

Partagez-vous notre engagement au service des autres et pour l'intérêt général ? Vous êtes donc, peut-être, le/la nouveau/elle collègue que nous attendons !

La fonction qui vous attend

L'électricien effectue les travaux dans le domaine de l'électricité afin d'optimiser l'environnement de travail des collaborateurs au sein de l'administration

Finalités

En tant qu'électricien être engagé dans un appui logistique professionnel et efficace afin d'être responsable au niveau communal.

Exemples des tâches :

- Distribuer les tâches quotidiennes aux divers ouvriers
- Effectuer un suivi suite au contrôle par l'organisme (AIB-Vinçotte)
- Mettre en place des nouvelles installations + schéma électrique (schéma de câblage, de coffret, d'implantation, ...)
- Construire des tableaux électriques
- Modifier et déplacer des installations : prises, lampes et points lumineux, ...

- Dépanner des appareils électriques et installations dans les bâtiments communaux : prise cassée, disjoncteur, différentiel, coupure de câbles, appareil défectueux (ballaste, condensateur), minuterie, boiler à raccorder, outillage, radiateur électrique, téléphonie/parlophone, câblage informatique.

Le profil que nous attendons

- **Être en possession d'un CESI (diplôme de secondaire inférieur)**
- **Avoir min 5 ans d'expériences dans le domaine**
- **Permis B**
- Règlement général des installations électriques (R.G.I.E.)
- Connaissances des règles et dispositions en matière de sécurité, d'hygiène et de protection des biens, des personnes et de l'environnement
- Connaissance des appareillages et équipement
- Connaissance des caractéristiques de conformité des matériaux
- Lecture, analyse et conception de schémas électriques
- Opérations mécaniques simples nécessaires à la mise en place des appareils électriques
- Calculs nécessaires aux contrôles à effectuer
- Flexible
- Pouvoir travailler rapidement et faire attention à la sécurité et la qualité de votre travail.
- Pouvoir fonctionner de façon autonome.
- Avoir le sens des relations humaines, des responsabilités, de l'organisation et de l'initiative.
- Savoir respecter les plannings,
- Goût pour le travail en équipe et en toute autonomie,
- Être polyvalent et participer en renfort à toutes les missions dévolues aux ateliers.....

Nous offrons

- Une mission professionnelle au cœur d'une commune riche en défis socio-économiques,
- Un contrat à durée indéterminé temps plein,
- Prime de fin d'année,
- Chèques-repas
- Intervention dans les transports en commun STIB équivalente à 100%
- Prime de bilinguisme en cas de réussite des examens Selor (ou possession des certificats)
- Un mensuel brut équivalent au grade barémique de niveau D

Convaincu.e ?

Envoyez-nous votre candidature par mail à l'adresse suivante :
candidature@molenbeek.irisnet.be « REF : Atelier électricien »
ou par courrier:

Administration communale de Molenbeek-Saint-Jean
Rue Comte de Flandre, 20
1080 Molenbeek-Saint-Jean

Les dossiers de candidatures doivent impérativement être accompagnés :

- De la référence du poste dans l'objet de votre candidature« REF : Atelier électricien »,
- D'un CV à jour,
- D'une lettre de motivation,
- **D'une copie du diplôme requis (ou équivalence).**

Les candidatures incomplètes ne seront pas prises en considération.